

CAHIER DES CHARGES - ANNEE 2014

PROGRAMME LOCAL DE FORMATION INTERFILIERES

Territoire concerné : Pays Val de Garonne-Gascogne





Axe 1 : Qualification de l'offre agritouristique et développement des circuits courts

Module PVGG1 : Valoriser sa connaissance des produits locaux et développer des relations commerciales

1. Contexte:

En 2013, le Pays Val de Garonne-Gascogne a souhaité capitaliser sur la dynamique déjà existante pour mobiliser un autre groupe d'acteurs touristiques autour de la notion même de qualité. Suite à un rapide état des lieux des prestataires touristiques du territoire, nous avons identifié la filière agritouristique comme celle ayant le plus besoin d'actions de professionnalisation. En effet, ces prestataires touristiques (producteurs, réseau des Fermes de Garonne, viticulteurs, fruits et légumes, pruneau, canard gras...) possèdent des exploitations ou propriétés ouvertes au public mais le « Tourisme » n'est pas leur cœur de métier.

Dans un premier temps, nous avons choisi d'aider ces prestataires touristiques à améliorer la qualité de leur accueil. C'est pourquoi, nous avions consacré en 2013 un module de formation aux techniques d'accueil et de communication.

Aujourd'hui, nous sommes forcés de constater que peu d'entre eux s'inscrivent véritablement dans une logique d'agritourisme et de développement des circuits courts. C'est pourquoi, il nous paraît important de consacrer un module de formation sur ces deux notions afin de développer les relations commerciales avec l'ensemble des prestataires du territoire et notamment les hébergeurs et les restaurateurs.

2. Les objectifs de la formation :

Ce nouveau module de formation doit permettre aux prestataires de territoire de travailler dans une logique de réseau où le renvoi de clientèle d'une structure à l'autre est essentiel pour leur développement économique. Ils devront apprendre les principes du marketing d'accueil tout en construisant leur démarche commerciale et leur argumentaire de vente.

Les notions qui devront être abordées lors de la formation sont les suivantes :

- Connaître l'offre agritouristique pour valoriser le territoire et développer son activité
- Clarifier les notions d'agritourisme et de circuits courts, tout en démontrant leurs intérêts dans une démarche globale de territoire appuyée sur une logique de développement touristique de qualité

- Développer des liens commerciaux entre ces prestataires mais aussi avec l'ensemble des partenaires touristiques du territoire
- Construire un plan d'action « activité touristique et valorisation des produits locaux » sur le territoire

L'objectif est de qualifier et de connaître l'offre agritouristique du territoire pour favoriser une consommation touristique de proximité et développer des partenariats.

3. La méthode pédagogique à mettre en œuvre :

Il s'agit d'une formation action pendant laquelle l'approche pédagogique est à privilégier. Le formateur pourra alterner des temps d'apprentissage, des temps d'échanges ou de mise en commun des expériences.

<u>Les mises en situation</u> (jeux de rôle, interventions filmées et analysées ensuite) seront à privilégier afin de provoquer une interaction entre stagiaires et leur permettre ainsi de formuler eux-mêmes des actions communes. L'assimilation en sera d'autant plus facile et plus naturelle.

Le formateur devra laisser le temps à chaque participant de mettre en œuvre tout ou partie des recommandations qui lui seront dispensées <u>au cours</u> de la formation.

4. Les résultats attendus / finalités de la formation :

Le travail mené a pour but de construire l'argumentaire commercial touristique du territoire et d'apporter ainsi une réponse adaptée en fonction du profil des clientèles, des conditions climatiques, de la période de séjour dans l'année...

Outre le travail lié à la connaissance de son territoire, l'enjeu sera également de créer des partenariats touristiques afin de développer des actions communes et privilégier les circuits courts.

5. Evaluation et outil proposé :

Il est proposé que chaque journée de formation se termine par une synthèse des points clés à retenir. Une fiche répertoriant l'ensemble des éléments fondamentaux pourra être élaborée et transmise aux participants.

Une évaluation à chaud du formateur devra être réalisée auprès des participants et transmise ensuite au référent local du PLFI.

Une évaluation à froid, sous forme de questionnaire en ligne, sera envoyée par la MOPA aux participants après la fin du module de formation. Pour se faire une copie des feuilles de présence mentionnant les mails des participants sera envoyée par l'organisme de formation à la MOPA.

6. <u>Durée :</u>

5 journées

7. Effectif prévisionnel – nombre de groupe à constituer :

1 groupe – 20 stagiaires

8. Période privilégiée :

Février - Mars - Avril - Mai - Septembre - Octobre - Novembre - Décembre

9. Lieu(x):

Sur le territoire du Pays Val de Garonne Gascogne

10. Contenu de la réponse attendue :

Le prestataire devra fournir les éléments suivants :

- ses références en particulier dans le domaine du tourisme
- ses compétences internes et externes
- le contenu, les outils pédagogiques et les moyens mis en œuvre pour cette formation
- la méthodologie et le phasage envisagés pour cette formation
- la méthode d'évaluation de la mission
- le coût global
- les dates des journées de formation à proposer

Le prestataire pourra indiquer les formations qu'il a mises en œuvre ayant une finalité similaire ou proche de celle-ci.

Les éléments indiqués sur le contenu, la durée et l'évaluation de la formation ne sont pas figés.